

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 7/2023

Blé d'automne

Stade : Dernière feuille étalée à gonflement (CD 39-45).

Désherbage : La lutte chimique contre le gaillet (Starane XL ou Cleave) est possible jusqu'au stade 39 de la céréale.

État sanitaire : Dans notre réseau d'observation, la septoriose est observée dans la totalité des parcelles suivies, remontant jusqu'à la F2 pour les parcelles les plus infestées.

Lutte fongicide : En général, il n'est pas justifié de sortir du programme extensif pour lutter contre cette maladie. Si les feuilles du haut sont encore saines, un fongicide appliqué plus tard permet d'assurer une protection plus longue contre les maladies du feuillage.

Orge d'automne

Stades : mi-épiaison à pleine floraison (CD 59 – 65). Les interventions sont terminées.

Désherbage : Le moment est idéal pour contrôler l'efficacité des herbicides appliqués, en observant la flore adventice encore présente.

État sanitaire : Dans notre réseau d'observation, l'helminthosporiose, la rhynchosporiose et pour certaines parcelles, la rouille naine, ont été observées ; parfois avec un seuil de nuisibilité dépassé. Il est trop tard pour appliquer un fongicide.

Désherbage mécanique des céréales

- Les conditions météorologiques de ce printemps ont favorisé le développement du vulpin & du gaillet.
- Dès qu'une fenêtre météorologique propice s'annonce, il est possible de « peigner » les céréales, afin d'arracher le gaillet et coucher le vulpin (limite l'ensemencement).
- Idéalement, ce passage de herse étrille (dents en position verticale) doit se faire au plus tard au stade CD 45 (gonflement), pour ne pas occasionner de dégâts sur la céréale.



Betteraves

Stade : Cotylédons à 6 feuilles (CD 10-16). La vigilance est de mise concernant les limaces.

Désherbage : Pour les parcelles qui ont été battues par les pluies, un sarclage permet de décroûter et favoriser la minéralisation. Cette opération ne peut se faire que si une application d'herbicide ultérieure est prévue, car elle peut favoriser une levée de mauvaises herbes.

Désherbage Conviso : Le premier split à base de Conviso One (0.5 l/ha) + huile (1 l/ha) est à appliquer à partir du stade 2 feuilles du chénopode blanc.

Jaunisse virale : ci-dessous, le tableau de comptage des pucerons verts recensés dans les parcelles du réseau d'observation :

Lieu	Date	Pucerons verts
Fahy	08.05.2023	4
Courcelon	10.05.2023	5
Boncourt	15.05.2023	3
Beurnevésin	15.05.2023	2
Courgenay	15.05.2023	1
Chevèze	15.05.2023	1

Le seuil d'intervention est atteint à partir de 2 pucerons verts par comptage sur 10*5 plantes.

Programme de lutte insecticide complet contre les pucerons et l'altise : voir bulletin N°6.

Il faut attendre que les deux premières feuilles soient là pour envisager une lutte contre le puceron vert.

Tournesol

Stade : cotylédons à 4 feuilles. Il est désormais trop tard pour semer du tournesol. Un semis tardif favorise la verse et des pertes de rendement liées à une mauvaise floraison.

Désherbage : Lutte chimique contre les vivaces possible dès le stade 4 feuilles avec Express SX sur variétés tolérantes.

Ravageurs : Surveillez la présence de limace.

Maïs

Stade : Levée à 2 feuilles. Il reste des parcelles à semer.

Désherbage : les herbicides à base de s-métolachlore sont interdits en PER. Les produits utilisables doivent être appliqués plus tôt, voir stratégie herbicide présentée lors des séances nouveautés sur le site internet www.frij.ch (conseil -> station phytosanitaire -> séance d'informations -> [séances nouveautés 2023](#)).

Ravageurs : Contrôlez l'activité des limaces.

Soja

Pour les parcelles non semées, les semis sont à réaliser en conditions bien ressuyées.

Tabac

Stade : Les plantations seront effectuées dès que les conditions le permettent.

Insecticides : Attention à demander les autorisations nécessaires via Accorda en cas d'utilisation d'un produit soumis à autorisation spéciale.

Pomme de terre

Stade : Germination à levée. Les premières feuilles sont déployées.

Mildiou : Les conditions actuelles sont favorables à la propagation de la maladie pour autant que le feuillage soit présent. La situation est consultable sur [PhytoPRE](#). Vérifiez la sensibilité des variétés et prévoyez une intervention en fonction de l'évolution de la situation dès que les fânes se touchent sur la ligne (*fiche technique Agridea 4.2.1*).

Agriculture biologique : Les traitements au cuivre sont autorisés, dans la mesure où la dose totale ne dépasse pas 4Kg/ha de cuivre par an.

Ravageurs : Les conditions humides de ce printemps sont fortement favorables aux vers fils de fer.

Herbages

Les ensilages sont en cours. La prochaine série de beau est très attendue, surtout par les exploitations produisant uniquement du fourrage sec.

Les plantes envahissantes telles que la barbarée commune, le bunias d'Orient et le sisymbre officinal sont observés principalement sur pâturages. Le meilleur moyen de lutte est l'arrachage avant la formation de graines. La fauche régulière freine également leur développement. Voir fiche d'information sous www.frij.ch (conseil -> herbages et pâturages -> lutte contre les pl. adventices -> [brassicacées jaunes](#)).

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE